Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2021

GML FINANCE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 12 février 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE THOR du 10 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GML FINANCE
Siège : 120 allée du Mistral, ZA La Cigalière IV, 84250 LE THOR
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10 000 euros
Objet :
– La prise d'intérêt ou de participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci.
– La gestion de son portefeuille de titres de participations.
– Toutes prestations de services, de conseils et d'animation du groupe, à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la Société et des Filiales, notamment par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière.
– Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières.
– L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
– Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ou pouvant lui être utile ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 12 février 2021

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : BLEU FINANCE, société anonyme au capital de 3 627 960 euros, dont le siège social est 120 Allée du Mistral, ZA La Cigalière IV, 84250 LE THOR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 494 141 666, représentée par son président Monsieur Gauthier GHEYSEN.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Avignon.
POUR AVIS
Le Président
3950397

Publié le 12/02/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !